

De la science à l'écologie ... Consensus ou questionnements?

Journal : Figaro
Date : 1^{er} mai 2017
L'éolien a-t-il encore un avenir ?
Auteur : Frédéric de Monicault

La frugalité est-elle un « éco-geste » ?

Si la frugalité est une vertu majeure, peut-on dire qu'elle doit être au cœur de nos problématiques de gestion des ressources naturelles ? Examinons plusieurs porte d'entrée.

1- Il n'y a pas de ressources naturelles sans processus d'élaboration technique.

Faut-il conserver des stocks de pétrole pour les générations futures ? Fallait-il que ceux qui nous ont précédé nous laissent des stocks de tourbe ? Nous avons toutefois un devoir d'investir en recherche pour ne pas placer nos descendants dans une situation économiquement inextricable. L'intelligence humaine est une ressource naturelle.

2- Les énergies renouvelables ne sont pas inépuisables !

Elles doivent être captées par des installations techniques qui, elles, sont construites avec des matériaux non renouvelables.

3- Nos décisions de consommation sont-elles raisonnées ?

Les consommateurs sont incités à intégrer des caractéristiques écologiques dans leurs choix. Mais ces critères mettent souvent l'accent sur seulement certaines ressources rares (eau, énergie fossile, ...) et ignorent l'impact des consommateurs sur d'autres ressources.

4- La démographie est-elle incompatible avec les limites planétaires de ressources ?

C'est oublier que l'homme est, dans une certaine mesure, une ressource et que plus la pression démographique sera importante, plus l'homme saura recourir à des technologies innovantes.

5- Le déchet est-il un gaspillage ?

Oui, mais, recycler et réutiliser le déchet est un processus consommateur lui aussi de ressources non renouvelables. Une décharge, bien sécurisée, n'est pas toujours source de pollution.

6- La réduction des gaz à effet de serre est-elle un acte écologique ?

Le débat sur la cause humaine du réchauffement climatique est loin d'être clos. Le consensus n'a pas sa place en science. Ce n'est qu'un argument d'autorité. En revanche, quand un pays réduit son empreinte carbone, il se libère, vis à vis des états fournisseurs, de dépendances énergétiques, diplomatiques et/ou budgétaires.

7- L'extraction minière de ressources naturelles est-elle un acte de pollution.

En rester à des modes révolus d'extraction portant atteinte à l'environnement n'est-il pas comparable à une forme de cueillette à bas coût ? Les problèmes environnementaux peuvent être limités par des investissements rééquilibrant les bénéfices et les risques.

Conclusion : Le jésuite américain James V. Schall fait l'analyse suivante dans son article « *On redistributing wealth* » (2011) : « *Au premier abord, la rengaine disant qu'il faut "redistribuer" les biens de ce monde au profit des pauvres paraît sensée. Mais l'idée d'une limitation des biens mondiaux se cache généralement derrière cette approche apparemment innocente : si les ressources sont limitées, alors nous devons élaborer un système de contrôle des comportements humains, de nos désirs... Si nous voulons vraiment aider les pauvres à sortir de la pauvreté, il faut chercher ailleurs, innovations, économies, incitations, justice équitable,...* ».

En rester à des modes révolus d'extraction portant atteinte à l'environnement n'est-il pas comparable à une forme de cueillette à bas coût ? Les problèmes environnementaux peuvent être limités par des investissements rééquilibrant les bénéfices et les risques.

Conclusion : Le jésuite américain James V. Schall fait l'analyse suivante dans son article « *On redistributing wealth* » (2011) : « *Au premier abord, la rengaine disant qu'il faut "redistribuer" les biens de ce monde au profit des pauvres paraît sensée. Mais l'idée d'une limitation des biens mondiaux se cache généralement derrière cette approche apparemment innocente : si les ressources sont limitées, alors nous devons élaborer un système de contrôle des comportements humains, de nos désirs... Si nous voulons vraiment aider les pauvres à sortir de la pauvreté, il faut chercher ailleurs, innovations, économies, incitations, justice équitable,...* ».

En rester à des modes révolus d'extraction portant atteinte à l'environnement n'est-il pas comparable à une forme de cueillette à bas coût ? Les problèmes environnementaux peuvent être limités par des investissements rééquilibrant les bénéfices et les risques.

En rester à des modes révolus d'extraction portant atteinte à l'environnement n'est-il pas comparable à une forme de cueillette à bas coût ? Les problèmes environnementaux peuvent être limités par des investissements rééquilibrant les bénéfices et les risques.

En rester à des modes révolus d'extraction portant atteinte à l'environnement n'est-il pas comparable à une forme de cueillette à bas coût ? Les problèmes environnementaux peuvent être limités par des investissements rééquilibrant les bénéfices et les risques.

En rester à des modes révolus d'extraction portant atteinte à l'environnement n'est-il pas comparable à une forme de cueillette à bas coût ? Les problèmes environnementaux peuvent être limités par des investissements rééquilibrant les bénéfices et les risques.

En rester à des modes révolus d'extraction portant atteinte à l'environnement n'est-il pas comparable à une forme de cueillette à bas coût ? Les problèmes environnementaux peuvent être limités par des investissements rééquilibrant les bénéfices et les risques.

Institut Montalembert lettre écologique

Lettre n° 02 de juillet 2017

« Vous avez beau ne pas vous occuper de politique, la politique s'occupe de vous tout de même ». (Charles de Montalembert)

Édito

Entrer en révolte pour le bien commun

L'institut éthique et politique Montalembert souhaite aider la « Société civile de convictions » à mieux porter son message politique ! Albert Camus écrivait : « Je crie que je ne crois à rien et que tout est absurde, mais je ne puis douter de mon cri et il me faut au moins croire à ma protestation. La première et la seule évidence qui me soit ainsi donnée, à l'intérieur de l'expérience absurde, est la révolte ». Cette révolte marque le « dépassement de l'individu dans un bien désormais commun », ajoutait-il

En matière d'écologie, qu'est ce que le bien commun ?

Le bien commun : la dimension sociale du bien moral !

Certes, il est des biens auxquels une société doit garantir un accès universel : l'eau, l'air qu'on respire, la sécurité des aliments produits. Une société qui n'y parvient pas dysfonctionne. Il est des *biens écologiques* qui sont indispensables : notre lettre cite des cas de pollutions qu'il faut éviter. Mais le bien commun ne se décline pas au pluriel. Ce n'est pas la somme de diverses mesures destinées à satisfaire le maximum d'inclinations individuelles. S'il en manque une, il faut l'ajouter. Le bien commun se conjugue au singulier. Il ne se consomme pas. Il ne se négocie pas mais se construit en communauté, car il se définit comme la dimension sociale de l'éthique. Le "bien commun" ne relève pas de l'addition mais de la multiplication de plusieurs facteurs. Si l'un est nul parce que ignoré, c'est l'ensemble qui devient nul: le bien commun est alors tout qu'il faut restaurer.

Nous engageons dans cette lettre une réflexion sur la frugalité. Elle non plus ne consiste pas en une addition d'éco-gestes plus ou moins ascétiques qui contribueraient à sauver la planète. La vertu de frugalité est le signe du combat entre plus d'être et plus d'avoir. Et c'est sa démultiplication qui contribuera à l'élaboration du bien commun.

Le bien commun : une construction en commun

Il est fondé sur les inclinations altruistes de chaque membre de la société. En écologie, il faut entrer en révolte pour exiger l'accès au beau, au vrai, à la liberté, au souci de l'autre, au fait spirituel....

- L'idée du beau tient par un lien étroit aux idées de vrai, de bien, d'ordre, d'harmonie et de perfection. En cela le livre de la nature est une véritable grammaire du beau.

- Chacun doit contribuer au vrai. Tous les totalitarismes ont mis en cause l'existence même de la vérité. Si l'écologisme véhicule des mensonges, elle portera atteinte aux libertés fondamentales.

- Or notre liberté est d'abord une obéissance à la vérité. La liberté n'est pas seulement à la source des actes; elle en est aussi le fruit, dans la mesure où l'acte juste rend libre alors que l'injustice rend son auteur esclave de ses actes et de ses désirs. Sans éradication de la pauvreté, une juste écologie n'aura pas de sens.

- C'est bien dans l'altérité et dans ce que l'homme a d'universel que le bien commun trouve son fondement .

- Dans le fait spirituel, il y a la conviction que la destinée humaine a une autre fin que la construction d'une cité périssable, que l'homme va vers une cité impérissable. Mais, du même coup, ceci nous oblige à situer la cité terrestre dans son ordre propre et à lui donner sa valeur propre ! C'est tout le sens de la réflexion que nous proposons sur Job.

Ludovic TROLLÉ

Actualités

23 mars 2017

La revue scientifique [Acta Geody. Geomater](#) a publié un article de Y. Chapanov et autres, revu par des pairs, qui explique que « *les nouveaux modèles d'influences des rayons cosmiques sur l'atmosphère terrestre peuvent expliquer la corrélation observée entre les rayons cosmiques et les variations climatiques* ».

30 avril 2017

Ce jour là, l'Allemagne a eu des conditions ensoleillées et très venteuses conduisant à une énorme mise à disposition d'électricité d'origine renouvelable sur le réseau à un moment où la demande était faible.

L'Association fédérale pour l'énergie éolienne conclut : « *Les éoliennes auraient dû être arrêtées à grand échelle, car il y avait trop de puissance sur le réseau* ».

L'institut Fraunhofer a comparé le réseau à « *un grille pain géant* » ! Il explique que, pendant le même temps, les centrales à charbon ont dû vendre leur production à un prix négatif. Leur arrêt aurait provoqué la disparition de « *la charge de base critique ... et le risque que le réseau ne devienne un rodéo incontrôlable* ».

Le Dr. Detlef Ahlborn, représentant du ministère de la technologie, est très amer : « *Cette transition vers les énergies renouvelables est indigne pour un pays ayant une telle tradition en science et technologie. Nous aurions pu savoir si nous avions juste réfléchi. Mais qui voulait savoir ?* »

12 avril 2017

Le ministère chinois de la Protection environnementale a dénoncé un "relâchement" à Shangai : les nappes d'eau souterraines de Shanghai sont polluées par les fuites de décharges de déchets anciennes voire illégales. La "guerre contre la pollution" déclarée en 2014 par le gouvernement chinois passe par les villes. Mais les plus grandes métropoles rechignent souvent à s'engager. En raison d'amendes encore trop légères pour dissuader les pollueurs, 800 entreprises dont l'arrêt de la production avait été ordonné en 2013 sont encore en activité, observe le gouvernement.

Adresse de la lettre : Bulletin d'abonnement à la « lettre écologique de l'IM »
IEPM - Chez Ludovic TROLLÉ Abonnement 1 an (6 numéros par an)
54 rue Ferronet, 92200 NEUILLY-sur-SEINE Version papier : 50 € - Version numérique : 30 €
Bulletin d'abonnement à la « lettre écologique de l'IM »
Abonnement 1 an (6 numéros par an)
Version papier : 50 € - Version numérique : 30 €
Contact : cerclemontalembert@gmail.com

ABONNEMENT A LA « LETTRE ECOLOGIQUE de l'INSTITUT MONTALEMBERT »
NOM..... PRENOM :
ADRESSE POSTALE :
ADRESSE MAIL : (obligatoire pour version numérique) :@.....
TELEPHONE : DATE :
SIGNATURE

◆ **Génocide-écocide : même combat ?**

Un groupe de personnalités, Corinne Lepage (avocate), Marie-Monique Robin (journaliste), Olivier De Schutter (co-président de IPES-Food), et quelques autres, ont organisé un évènement médiatique sous la forme d'un *tribunal citoyen international et informel*. Dans leurs conclusions du 18 avril 2017, cinq *juges* ont demandé la reconnaissance par le droit international de l'écocide, qui pourrait relever de la compétence de la Cour pénale internationale. Parmi ces *juges*, on trouvait Françoise Tulkens, ancienne présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, et Dior Fall Sow, ancien membre du bureau du procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda ? Parmi les *avocats*, le Dr. Jackson Maogoto a repris une idée de Dominique Bourg qui évoquait devant l'Unesco en novembre 2012 l'idée *Nuremberg de la biodiversité*. La question demeure : faut-il suivre des personnalités, même aussi notoires, dans le rapprochement des concepts de « droit de l'homme » et de « droit de la terre », de « génocide du Rwanda » et d'« écocide » ? Faut-il parler de « Nuremberg » pour imaginer l'avenir de la biodiversité à l'aune de l'histoire de la Shoah ?

◆ **Pollution sur la Glaine, près de Pontmain**

Une pollution aux bactéries de type *Sphaerolitus sp* a détruit une bonne partie de la vie aquatique sur 1,5 km. Les riverains ont constaté, le 20 février 2017, la prolifération de ces « *queues de mouton* » gélatineuses qui forment des touffes sur tous les supports immergés. La laiterie Sofivo en amont est suspectée d'en être à l'origine. La faune piscicole se réimplantera lorsque des réponses seront apportées à certaines questions : la station d'épuration est-elle bien dimensionnée ? Si son pilotage répond à la réglementation en vigueur, s'agit-il du rejet d'eaux pluviales de l'entreprise ? L'entreprise, sensible à l'attachement des riverains pour la qualité de leur rivière, avait auparavant engagé des travaux pour la débarrasser des bois morts freinant l'écoulement.

◆ **Des emballages à partir de déchets agricoles**

En France, le plastique représente près de 33 % des emballages. Des chercheurs de « l'Ingénierie des agro-polymères et technologies émergentes » (LATE) sont parvenus à créer un nouveau type d'emballage fabriqué à partir de déchets liquides des industries laitières et de fibres provenant du broyage de paille de blé. La barquette qui en résulte est totalement biodégradable et adaptée à l'emballage alimentaire.

Des bioplastiques existent déjà à base d'amidon de blé, de maïs ou de pomme de terre, produits sont en compétition avec les cultures alimentaires. Quelques contraintes restent encore à améliorer : sa souplesse, sa préservation de la qualité des produits... Autre enjeu : la provenance agricole des emballages induit la présence de certaines substances comme les perturbateurs endocriniens. Il ne faut pas que ces substances puissent passer de l'emballage au produit.

Gironde : levée de fonds pour un élevage d'insectes : un paradoxe en perspective ?

Considérant que « *la farine d'insectes est une alimentation durable* », la société Entomo Farm va construire une usine à Libourne en Gironde. Pour financer ce projet, l'entreprise a organisé une levée de fonds sur un site d'investissement participatif. Ce site s'insère dans un projet global de création d'une coopérative girondine, dans laquelle Entomo Farm assurera la fourniture de larves et la transformation des insectes. Les agriculteurs adhérents s'occuperont de la phase de maturation des insectes, selon les directives de l'entreprise.

L'usine produira 30 tonnes d'insectes par mois, utilisée notamment sous forme de farine pour l'alimentation des poissons d'élevage.

Le secteur de la pisciculture fait face à un paradoxe sans précédent :

- D'un côté, la [Commission européenne](#), en décembre 2016, a autorisé l'alimentation des poissons d'élevage avec de la farine d'insecte. On estime qu'il faut environ 4 kg de poisson sauvage pour produire 1 kg de poisson d'élevage. L'utilisation de farine d'insectes, riche en protéine, pourrait rendre la filière plus durable. Ce nutriment est une alternative aux farines de poissons habituellement utilisées en pisciculture. Les poissons ne sont pas les seuls à être des insectivores (Les pêcheurs savent que insectes font parti du régime alimentaire du Chabot, de la Carpe commune, de l'épinoche, du gardon, du goujon, de la loche, du perche, et de tant d'autres...). D'autres espèces, naturellement insectivores, comme les porcs ou les volailles sont aussi des consommateurs potentiels de farine d'insectes. La qualité nutritionnelle de ce produit innovant se distingue par sa teneur élevée en protéines, de l'ordre de 70%. Si la législation l'autorise, les insectes pourraient même être nourris à base de déchets agricoles (abats, fèces...) et représenteraient donc une voie de recyclage intéressante.

- Mais d'un autre côté, un avis, publié le 9 avril 2015, par l'Autorité française de sécurité des aliments (Anses) aborde la question de la « valorisation des insectes dans l'alimentation » et pose la question du « *bien-être des insectes aux différents stades de l'élevage* ». Accepter le "bien être" pour son chien et le refuser à des insectes ne relève-t-il pas d'une forme d'anthropomorphisme ?

Les « saints de glace » sont de plus en plus froids !

Deux chercheurs de l'Institut européen pour le climat et l'énergie (EIKE), Kowatsch et Kämpfe, dénoncent une sorte de « météogate » en Allemagne. Le service public de météo allemande a en effet déclaré, le 28 avril 2017, que le phénomène des "saints de glace" était en train de complètement disparaître à cause du réchauffement climatique. Or la réalité est bien différente: la tendance est à la baisse de trois degrés depuis 30 ans! Les deux chercheurs reprochent au service météorologique national allemand d'avoir rejoint l'armée militante du mouvement de réchauffement climatique causé par l'homme. Kowatsch et Kämpfe soupçonnent que l'activité solaire puisse être un facteur majeur dans le refroidissement : l'activité solaire a diminué au cours des deux dernières décennies.

Le ministère annonce une liste de plantes attractives pour les pollinisateurs

Il existe les abeilles à miel, mais aussi des espèces sauvages, qui ne vivent pas en colonie, solitaires, ne produisant pas de miel, et utilisant elles-mêmes le nectar et le pollen pour s'alimenter et pour nourrir ses larves.

6.500 espèces de diptères (mouches, ...) jouent également un rôle important dans la pollinisation des petites fleurs. Enfin, les papillons, ou lépidoptères butinent les fleurs pour aspirer le nectar avec leur longue trompe enroulée en spirale au repos interviennent dans la pollinisation. On connaît plus de 5200 espèces de papillons dans l'Hexagone.

Pour agir en leur faveur, [il faut](#) leur « offrir le gîte et le couvert » en plantant dans les jardins des espèces mellifères locales, riches en pollen et en nectar (bruyères, iris,, etc...)

Écologie et rétribution : petit parcours biblique

La sagesse empirique enseigne que le juste est souvent récompensé de son comportement. Celui qui sème moissonne, celui qui aide son prochain se verra rendre la pareille. Et dans une perspective de foi, Dieu donne au juste sa récompense : « Celui qui observe ton âme, il sait, lui ; il rendra à chacun selon ses actes » (Pr 24, 12).

Thomas Römer, dans *Dieu obscur*, explique :

« *L'idée de la rétribution rassure, puisqu'elle semble rendre Dieu et le monde compréhensibles. Cette conception n'est d'ailleurs nullement limitée à l'époque vétérotestamentaire ; dans le Nouveau Testament, elle apparaît bien établie lorsque les disciples questionnent Jésus au sujet d'un aveugle : "Rabbi, qui a péché pour qu'il soit né aveugle, lui ou ses parents ?" (Jn 9, 2).* »

Dans la théologie deutéronomiste, la rétribution est collective, différée, et strictement terrestre. Ainsi, quand Samuel défie Dieu en initiant un recensement, c'est au peuple que le châtiment sera adressé (cf. 2S 24). Avec Ézéchiël, la rétribution devient individuelle et immédiate, mais reste strictement terrestre (cf. Ez 18).

La crise du concept de rétribution

Mais que faire quand la réalité vient contredire cette vision du monde ? Le concept de rétribution se fissure alors avec Job. Cet homme juste est frappé par le malheur, sans qu'aucune explication ne puisse en être donnée. Face à cette apparente injustice, il laisse éclater

sa colère contre Dieu dans un long et magnifique poème :

« *Est-ce un bien pour toi d'opprimer, de renier l'œuvre de tes mains et de favoriser les intrigues des méchants ?* » (Jb 10, 3)

« *Au jour du désastre, le méchant est épargné ; au jour de la fureur, il en réchappe.* » (Jb 21, 30)

C'est ensuite le livre de l'Ecclésiaste qui reprend ce constat :

« *Encore un fait, une autre vanité sur la terre : des justes sont traités comme s'ils avaient agi en méchants, et des méchants sont traités comme s'ils avaient agi en justes. Je dis qu'il n'y a là que vanité* » (Ec 8, 14).

Sacrifices païens ?

Aujourd'hui encore, nous voudrions que nos bonnes actions écologiques soient rétribuées par un Dieu calculateur, par l'intermédiaire de sa Création. Que notre alimentation « bio » ajoute quelques années à notre vie. Que notre tri sélectif consciencieux améliore l'air que nous respirons. Que la lumière que nous éteignons empêche Paris d'être inondée.

Mais la récompense de nos mérites ne sera pas toujours terrestre. Si j'habite en France et que je prends une douche au lieu d'un bain, l'eau « économisée » ne sera utilisée par personne. Je ne fais donc ici que travailler ma vertu de tempérance.

Les sacrifices néo-païens que constituent ces petits gestes écologiques sont-ils toujours aussi utiles qu'on le pense ?

Benoît Perrin

Livres : nos coups de cœur !

◆ **La face cachée de l'écologie**
Laurent Larcher
Le Cerf - 2004

L'écologie est devenue l'ultime critère pour juger de la valeur d'un acte. Le rêve d'une réconciliation dans la biosphère traduit surtout la nostalgie d'un âge d'or où coexistaient le bon sauvage et une nature généreuse. Laurent Larcher décrypte l'influence des terroristes de la chlorophylle sur nos consciences. Nous assistons, dit l'auteur à un « *bras de fer entre l'écologisme et le christianisme* ».

La planète pourra-t-elle nourrir la démographie des années 2050 ? Il faudrait commencer par réformer l'Organisation mondiale du commerce et les relations Nord-Sud.

C'est ce qu'expliquent les deux ouvrages suivants :

◆ **Pour un commerce mondial plus juste**
Joseph Stiglitz
Le livre de Poche - 2010

L'auteur, prix Nobel d'économie, explique que « *la situation des pays en développement s'est aggravée à cause de l'Uruguay Round* ». Il écrit qu'« *il est pratiquement certain que la libéralisation n'est pas le facteur le plus important pour la croissance...Il est difficile de voir sur quoi se fonde cet enthousiasme pour la libéralisation du commerce sans restriction* » (pp. 82-83). L'auteur propose un axe de réforme : « *Il faudrait que chaque membre de l'OMC accepte d'ouvrir son marché en libre accès à tous .les produits de tous les pays en développement plus pauvres et plus petits que*

lui. Tout pays en développement pourrait ainsi accéder librement à tout marché ayant à la fois un PIB supérieur au sien et un PIB par habitant supérieur au sien. Cette forme de traitement spécial et différencié serait obligatoire pour tous les pays, développés et en développement ». (p. 163).

◆ **L'aide fatale**
Dambisa Moyo
JC Lattès - 2010

L'auteur, née en Zambie et diplômée en économie d'Oxford et de Harvard, a fait sa carrière à la Banque mondiale puis chez Goldman Sachs. Elle écrit dans son livre que « *le modèle de dépendance de l'aide maintient le continent africain dans une perpétuelle enfance* ». Elle fait le constat que « *les pays subsahariens... ont reçu plus de 300 milliards de dollars depuis 1970... Or, le taux de pauvreté... est passé de 11% à 66%* ». L'aide internationale, dit-elle, « *est une drogue et le sevrage ne sera pas aisé* ».